

**ÉTABLISSEMENT :**

**COLLÈGE LES OLIVIERS  
35, rue des Amoureux  
BP 94019  
30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE I**

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

---

**CHAPITRE : I**

**NATURE : Affaires financières**

---

Le quorum étant atteint : 18 membres, la séance débute à 18h00

M. BLUM excuse l'absence de Mme GAL, Principale adjointe de l'établissement.

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le compte rendu du CA du 28/03/2011.

Mme BENOIT souhaite voir apparaître son propos : « procédé de vote scandaleux ». Le compte rendu précédent sera modifié en conséquence.

Arrivée de Mme GOURDET à 18h10

Arrivée de Mme DEPLAT à 18h25

Tour de table et présentation pour accueillir M. BASTID, représentant du Conseil Général, nouvellement élu.

Les Crédits globalisés d'État, ciblés sur des dépenses précises, s'élèvent à 14460,95 € (voir tableau de répartition ci-dessous). Ils sont en diminutions, et servent entre autre à l'achat des manuels scolaires. Mme Gourdet propose au vote une répartition qui intègre les changements de manuels demandés par les enseignants. Les demandes de renouvellement cette année :

- Anglais 5<sup>ème</sup>, Mathématiques 4<sup>ème</sup>, Histoire Géographie 4<sup>ème</sup>.

Mme BENOIT précise que les manuels de 6<sup>ème</sup> maths sont tous à remplacer, mais ne sont plus édités.

Mme FLOURENS demande comment mener à bien des projets avec des financements qui diminuent à un tel niveau.

Mme MEXMES rappelle que le choix du livre d'Histoire-géographie a été dicté par les qualités pédagogiques de l'ouvrage, mais également par son format et le fait qu'il intègre également l'éducation civique ; les élèves n'auront plus qu'un seul livre à transporter au lieu de deux.

## **DOTATION GLOBALE : 8 631 € + 1 290 € CESC - Année 2011**

Reliquat crédits globalisés 2010		4 539,95 €
Dotation 2011		8 631,00 €
CESC		1 290,00 €
<b>TOTAL À RÉPARTIR</b>		<b>14 460,95 €</b>
Carnets de correspondance	<b>1 700,00 €</b>	12 760,95 €
Droits de reproduction	<b>900,00 €</b>	11 860,95 €
Logiciels - Licences	<b>1 000,00 €</b>	10 860,95 €
Manuels scolaires	<b>7 500,00 €</b>	3 360,95 €
CESC	<b>1 290,00 €</b>	2 070,95 €
Projet EPS Collias	<b>2 000,00 €</b>	70,95 €

La répartition proposée est soumise au vote :

Votants : 20

POUR : 19

CONTRE : 1

ABSTENTION : 0

La répartition des crédits globalisés est adoptée.

**ÉTABLISSEMENT :**

**COLLÈGE LES OLIVIERS  
35, rue des Amoureux  
BP 94019  
30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE I**

**AFFAIRES FINANCIÈRES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

---

**CHAPITRE : I**

**NATURE : Affaires financières**

---

Départ de Mme FLOURENS à 19h00.

**Prélèvement sur fonds de réserve :**

M. Blum propose un prélèvement sur les fonds de réserve afin de financer les transports EPS, la dotation du Conseil Général ne couvrant qu'en partie la dépense.

Vote : prélèvement sur fonds de réserve de 5000 € à verser sur le chapitre A1 pour le transport EPS.

Votants : 19                                  Pour : 19                                  Contre : 0                                  Abstention : 0

**Convention BIO du Conseil Général :**

Le Conseil Général du Gard nous propose de signer une convention afin de nous aider à financer l'introduction de produits « BIO » au restaurant scolaire.

150 €, soit une aide du Conseil Général à hauteur de 15 % du surcoût (produits de proximité et de saison).

Votants : 19                                  Pour : 19                                  Contre : 0                                  Abstention : 0

**ÉTABLISSEMENT :**

**COLLÈGE LES OLIVIERS  
35, rue des Amoureux  
BP 94019  
30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE V  
Conventions**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

---

**CHAPITRE V**

**NATURE : conventions**

---

Convention de partenariat 2011-2015 entre l'Université Paul Valéry Montpellier 3 et le collège :

M. Blum fait lecture de la convention et explique que c'est un échange de compétences, de locaux entre les deux établissements.

M. ONZON : s'agit-il de remplacer les IUFM ? Les professeurs deviennent tuteurs d'étudiants en Master 2. Quel intérêt pour le Collège ?

M. Blum explique qu'il peut être intéressant d'avoir un partenariat avec l'enseignement supérieur pour travailler l'orientation des nos élèves par exemple.

Vote : Convention Paul Valéry

Votants : 20

Pour : 2

Contre : 16

Abstention : 2

**ÉTABLISSEMENT :**  
**COLLÈGE LES OLIVIERS**  
**35, rue des Amoureux**  
**BP 94019**  
**30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE VI**  
**Structures pédagogiques et**  
**postes**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

**CHAPITRE VI**

**NATURE : structures pédagogiques et**  
**postes**

Labellisation étoile :

M. Blum fait lecture d'un courrier de M. Le Recteur nous attribuant le label « ETOILE » pour les langues vivantes.

Ce label nous est attribué parce que nous répondons à trois critères :

1. Une diversité des langues vivantes proposées au collège (trois langues au collège « Les Oliviers » : anglais-allemand-espagnol).
2. Un enseignement de type « EMILE » (discipline dite non linguistique enseignée en langue étrangère à partir de la 4<sup>ème</sup>) : nous avons la chance d'avoir deux enseignants d'Histoire-géographie qui ont passé la certification pour enseigner leur discipline en anglais et espagnol.

À la rentrée 2011, sera proposée à certains élèves :

- En 4<sup>ème</sup> une heure supplémentaire d'histoire géographie enseignée en espagnol,
  - en 3<sup>ème</sup>, une heure d'Histoire-Géographie enseignée en anglais.
3. Une ouverture internationale effective : Nous avons été validés pour participer au projet « INTERACTION » qui nous lie avec un collège des environs de Londres. En outre, deux voyages devraient avoir lieu : un en Espagne (Saragosse) et un en Angleterre (Londres) durant l'année scolaire prochaine.

Une quarantaine d'établissements ont postulé pour l'obtention de ce label, 23 l'ont obtenu. Ce label nous est octroyé pour une durée de trois ans.

M. Blum informe le CA des dernières nouvelles sur la préparation de la rentrée prochaine :

Structure 2011-2012

Très peu de pertes sur l'inscription des CM2 vers la 6<sup>ème</sup>, au final 120 élèves nous arrivent sur le niveau 6<sup>ème</sup>. Après négociation avec les services de l'Inspection académique, nous avons obtenu la réouverture d'une 4<sup>ème</sup> à la place d'une 6<sup>ème</sup>. Les effectifs à la rentrée devraient être de :

6<sup>ème</sup> = 5 classes à 24

5<sup>ème</sup> = 5 classes de 24 ou 23

4<sup>ème</sup> = 5 classes de 23

3<sup>ème</sup> = 4 classes de 29 ou 28

Soit 543 élèves prévus à la rentrée 2011.

Mme FLOURENS constate que l'IA nous supprime des moyens.  
Une 6<sup>ème</sup> supprimée, une 4<sup>ème</sup> ouverte à moyen constant.

Mme FLOURENS demande s'il ne faut pas revoter la DGH ?

M. BLUM lui répond que non, qu'elle est en perpétuelle évolution. Le vote a eu lieu essentiellement sur les créations et les fermetures de postes, avant la CTPA.

**ÉTABLISSEMENT :**

**COLLÈGE LES OLIVIERS  
35, rue des Amoureux  
BP 94019  
30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE VIII  
Vie Scolaire/Projets Culturels et  
scientifiques/santé et  
prévention**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

---

**CHAPITRE VIII**

**NATURE : Vie scolaire/projets culturels  
et scientifiques/santé et prévention**

---

**Règlement intérieur + règlement intérieur EPS**

Un travail préparatoire important a été effectué par la commission permanente.  
Relecture du règlement intérieur.

Question de M. BASTID : Quel Travail d'Intérêt Général peut-on donner à un élève ?

Réponse : les TIG sont pris en charge par les agents d'entretien. Le principe mis en place est :

- Je dégrade = je répare
- Je salis = je nettoie

Ce procédé fonctionne bien et est très pédagogique.

M. EMMANUELIDIS intervient sur les téléphones portables : il précise que tout le monde en a un. Doit-on les interdire ? M. Blum répond que l'usage du téléphone est interdit dans l'établissement. Peu d'élèves sont concernés, mais ce sont toujours les mêmes qui récidivent. Tout élève peut demander à téléphoner chez lui depuis la loge ou en vie scolaire.

**Règlement spécifique EPS**

Quelques précisions sont apportées par Mme BERNICOT, enseignante d'EPS, sur la notion d'inaptitude partielle et de dispense (certificat médical).

Vote : Règlement intérieur + règlement spécifique EPS 2011

Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

**ÉTABLISSEMENT :**  
**COLLÈGE LES OLIVIERS**  
**35, rue des Amoureux**  
**BP 94019**  
**30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE VIII**  
**Vie Scolaire/Projets Culturels et**  
**scientifiques/santé et**  
**prévention**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

**CHAPITRE VIII**

**NATURE : Vie scolaire/projets culturels**  
**et scientifiques/santé et prévention**

Projets culturels et scientifiques :

M. CHAZALLON : Découverte des métiers liés à l'aéronautique

Brevet d'initiation à l'aéronautique (BIA) :

4 élèves en 2010. 1 élève de 5<sup>ème</sup> l'a eu en 2011 ; objectif 10 à 12 élèves l'an prochain.

Mme DEROIS (maths et arts plastiques) = le dessin géométrique appliqué aux mathématiques.  
Ouverture sur l'art contemporain. 2h/semaines, niveau 6<sup>ème</sup>.

M. COLOMA (les maths appliquées à la vie courante, en fonction des différents corps de métiers, en lien avec les arts) : niveau 5<sup>ème</sup>, 2h/semaines.

Mme HADIDANE / Mme MARQUES : 1 jardin au Collège « Les Oliviers ».

Cession du terrain attenant au gymnase par la mairie au Conseil Général. Aménagement de ce terrain en jardin pédagogique : engagement civique et protection de la nature (friche + jardin botanique + Jardin potager + compostage). A terme, mise en place d'une mare pédagogique.

Mme BENOIT : le journal du Collège, travail sur l'image Niveau 5<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>.

Mme BERNICOT : Projet santé, en partenariat avec l'infirmière : Travailler dans le cadre du CESC sur le corps, ce que signifie « être en bonne santé », faire venir des intervenants extérieurs (Médecins, kinésithérapeutes, nutritionnistes, etc.). Mme Jeanjean, parent d'élève et infirmière, se propose pour aider à la mise en place de ce projet.

Vote : projets culturels et scientifiques :

Votants : 20

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0



**ÉTABLISSEMENT :**  
**COLLÈGE LES OLIVIERS**  
**35, rue des Amoureux**  
**BP 94019**  
**30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE XI**  
**VOYAGES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

---

**CHAPITRE XI**

**NATURE : VOYAGES**

---

Les voyages : deux dossiers ont été déposés.

Rappel : la charte des voyages votée en septembre 2010 est toujours valide.

M. ONZON :

- Voyage en Angleterre

- . Une soixantaine d'élèves euro mais pas uniquement,
- . 2 groupes (euro et non euro) avec activités communes ou distinctes (rencontre avec les Correspondants du projet « interaction »),
- . 5 jours en mars 2012,
- . 300 € maximum par famille (projet comédie musicale en plus),
- . 6 accompagnateurs maximum,
- . Aide du Conseil Général 27€ par élève

Les élèves sont en recherche de solutions de financement. C'est le Collège qui prend en charge le financement des accompagnateurs.

Vote : Voyage Londres

Votants : 20

Pour : 17

Contre : 1

Abstention : 2

M. EMMANUELIDIS demande pour quelles raisons certains voyages prévus l'an dernier n'ont pas eu lieu. M. Blum lui répond que le nombre d'élèves a joué : la charte des voyages n'était pas respectée, la participation des familles dépassait les 300 €.

**ÉTABLISSEMENT :**  
**COLLÈGE LES OLIVIERS**  
**35, rue des Amoureux**  
**BP 94019**  
**30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE XI**  
**VOYAGES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

---

**CHAPITRE XI**

**NATURE : VOYAGES**

---

Mme SIMON et Mme CLOZEAU :

Voyage à Saragosse

- . 4 ou 5 jours,
- . 5<sup>ème</sup> et surtout 4<sup>ème</sup> bilangues,
- . Échange préparatoire organisé par Mme CLOZEAU avec un collège de Saragosse,
- . Histoire des Arts et architecture maure
- . Trajet en bus (55 places),
- . Hébergement dans les familles,
- . Date à définir
- . 300 € par famille maximum

Financement des accompagnateurs sur le budget établissement.

Vote : Voyage Saragosse

Votants : 20

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 1

**ÉTABLISSEMENT :**  
**COLLÈGE LES OLIVIERS**  
**35, rue des Amoureux**  
**BP 94019**  
**30001 NIMES CEDEX 5**

**CHAPITRE XII**  
**QUESTION DIVERSES**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**- Séance du: 27 juin 2011**

**CHAPITRE XII**

**NATURE : Questions diverses**

Question des parents à propos d'une intrusion au collège : M. Blum explique qu'un père d'élève est entré au collège sans autorisation, est monté au 2<sup>ème</sup> étage pour gifler des élèves qui embêtaient son fils. Des plaintes ont été déposées par les parents concernés et par le collège.

M. Blum précise que le fait de porter plainte n'est pas anodin, un parent dont l'enfant s'était fait voler son téléphone portable en cours d'EPS a ainsi pu le récupérer suite à la convocation de l'élève responsable du vol par la police.

Contrats aidés : Les représentants du personnel demandent que les contrats aidés soient informés par écrit du renouvellement ou non renouvellement de leur contrat.

M. Blum répond que chaque personne non renouvelée a été reçue. Un courrier a été remis à tous les surveillants, renouvelés ou non.

A la rentrée, la dotation est de :

- AED : 4,5 VS + 1 informatique TICE/VS + 1 mi-temps AVS CO
- CUI : 1 (au lieu de 5)

Cela représente 80 heures hebdomadaires en moins.

Mme Guiseppi indique que la situation est inquiétante surtout en cas d'absence d'un surveillant, et la présence des travaux durant toute une partie de l'année va également peser sur le service vie scolaire.

M. BASTID précise que les contrats aidés sont diminués partout. Le Collège est directement concerné.

Une demande d'audience des parents et délégués syndicaux est proposée.

M. Blum indique que M. l'Inspecteur d'Académie est très au courant de la spécificité du collège, car il est venu le visiter récemment.

- La séance est levée à 20h00.

Le secrétaire de séance

Le Principal